



Avenir DGDDI

Lettre ouverte à Michel SAPIN – Ministre des Finances et des Comptes Publics Christian ECKERT – Secrétaire d'Etat chargé du Budget

Paris, le 3 octobre 2014

Monsieur le Ministre
Monsieur le Secrétaire d'Etat,

A la suite des fortes mobilisations des agents des Douanes, vous aviez convenu, à juste titre, que le projet stratégique, tel qu'il était écrit suscitait une très forte opposition.

Vous avez apporté certaines réponses directement et ouvert un double cycle de négociations sous l'égide du Ministère, cycle dédié à la fois à l'avenir de cette direction et aux mesures d'accompagnement social.

Nous réitérons ici l'exigence de la transparence, par la communication des éléments précis tant en termes de cartographie prévisionnelle que d'impacts sur les services concernés et les emplois. Il convient également de préciser l'articulation entre nos échanges et la Revue Générale des Missions. Enfin, nous rappelons que nous sollicitons la participation d'intervenants extérieurs. Ainsi que l'avait admis le Secrétariat Général du Ministère, une telle démarche, à l'instar des Etats Généraux organisés par les syndicats douaniers, est plus proche de la commande du Premier Ministre, que le débat actuel.

Comme vous pouvez le constater, et même si la contrainte est forte (notamment s'agissant de l'accompagnement social), nous sommes prêts à faire notre part du chemin.

Cependant, à l'issue des premières réunions, le constat que nous devons faire est fort pour ne pas dire cinglant.

- il y a un décalage plus que marquant entre ce qui concerne l'avenir de la direction (simple exposé des motifs de la Direction Générale) et le contenu des débats en matière d'accompagnement (très précis, même s'il n'est pas suffisant en l'état). On peut résumer de la manière suivante : un avenir flou, des incitations au départ très claires !

Il y a là un problème de sens donné au mot « concertation ».

- on retrouve un même décalage entre une administration qui nous indique que les évolutions imposées à la DGDDI sont majeures, mais que les effets sur les structures et les personnels s'avéreraient modérément importantes.

Il y a là un problème de crédibilité de la démarche.

- sans pour autant les dévoiler, l'administration revient peu ou prou avec le même contenu et les mêmes orientations de fond que celles qui avaient entraîné le blocage que vous aviez reconnu et que vous avez déclaré vouloir lever.

Il y a là un problème de portée de la parole politique.

Vous avez évoqué à plusieurs reprises un contexte de contraintes.

Nous avons les nôtres, à savoir la défense d'une administration, au travers de ses missions, dans toutes ses thématiques, et celle de ses agents.

Une négociation est en quelque sorte la recherche d'un « point de rencontre ».

Si les choses continuaient comme elles ont démarré, notre marge de manœuvre serait réduite, pour ne pas dire inexistante. Dès lors, ce « point de rencontre » ne pourrait être trouvé.

Nous n'aurions d'autre choix que de relancer des actions d'une autre nature dans un contexte de plus en plus dégradé. Ce n'était pas forcément notre optique. Nous pouvons le concéder ici. Mais nous sommes parfaitement résolu à entrer dans une nouvelle phase. Ne comptez pas non plus sur le contexte électoral pour affaiblir cette détermination.

Nous souhaitons qu'un autre traitement soit réservé à la Douane et à ses agents. Celui qui se dessine à nouveau n'est pas admissible.

Demeurant à votre disposition pour tout échange, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Ministre, Monsieur le Secrétaire d'Etat, l'expression de nos plus respectueuses salutations.

L'Intersyndicale des Douanes,